



Motion

Se doter d'un outil permettant d'établir, de mettre en œuvre et de suivre un plan d'optimisation durable

« A nouveau, de nombreux arbitrages, par la mise en place ou la poursuite de mesures d'économies, ont dû être opérés pour aboutir à ce déficit que l'on peut qualifier de « modéré ». La situation continue toutefois à se dégrader puisque l'exercice 2025 devrait avoir pour conséquence de réduire la réserve de politique budgétaire et de puiser dans la fortune reportée. La conjoncture économique actuelle ne permet pas non plus d'envisager les exercices ultérieurs avec sérénité. »

« De nombreuses mesures sont au stade d'analyse, leurs effets ne sont donc pas connus/chiffrés et ne sont pas intégrés dans le budget 2025. Il existe donc encore un potentiel d'économies ou de recettes supplémentaires pour le budget 2026. »

Ces extraits, tirés du rapport relatif au budget 2025 (pages 5 et 7), font part d'inquiétudes, mais également de potentielles solutions.

Depuis le début de la législature, ces deux thématiques reviennent également inlassablement au sein du législatif, dès que ce dernier doit se pencher sur l'établissement du budget, respectivement sur la clôture des comptes. Partant du constat que les finances de notre ville se dégradent années après années, un besoin de visibilité et de force d'action se fait entendre au sein du plénum.

Au regard de ce constat et des perspectives peu réjouissantes, et en complément des mesures déjà en place, il est désormais essentiel de doter le législatif d'un outil lui permettant de s'impliquer davantage dans l'amélioration de la situation financière, par l'intermédiaire du plan de mesures notamment.

Dès lors, notre groupe demande au conseil municipal de prendre les dispositions requises afin de satisfaire aux requêtes suivantes :

1. Fournir au Conseil de ville le plan de mesures évoqué par le conseil municipal dans le rapport relatif au budget 2025 ;
2. Soumettre à examen le plan de mesures à la commission des finances (selon l'article 3.g) du règlement de la commission des finances) de manière régulière (au moins à chaque séance de la commission), afin que la commission puisse participer au développement dudit plan de mesures, ceci jusqu'à la fin de la législature en cours.

Porrentruy, le 14 novembre 2024

Pour le groupe Le Centre